

Public

Tous les salariés
d'Établissement d'Accueil de
Jeunes Enfants & ceux qui
accueillent à Domicile de Jeunes
Enfants

Pré-requis

Pas d'exigence particulière
Nombre de participants

6 à 10 stagiaires maximum

Durée : 14 heures

Méthodes pédagogiques

Un apport théorique sur les
principaux déterminants de l'activité
physique et l'application sur les
séquences audiovisuels, le travail
sera transféré à l'étude de cas sur
le terrain

Des documents supports seront mis
à dispositions des stagiaires pour la
réalisation des travaux et une fiche
synthèse de proposition
d'amélioration sera réalisée et
remise au groupe de travail

Contact

Guillaume DERULLE

0696 71 03 67

ergodom-formation@orange.fr

habilité par l'INRS sous le numéro :
559/2011/PRAPIBC-1/21

Objectif de la formation PRAP

La formation PRAP « PETITE ENFANCE » vise à développer les compétences permettant aux stagiaires d'élaborer et animer un projet de formation-action des risques liés à l'activité physique dans une entreprise, d'informer, de sensibiliser les différents acteurs selon le document de référence INRS « V6-09/2015 »

Objectifs de module

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement, à domicile ou à son domicile
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement, à domicile ou à son domicile et à sa prévention

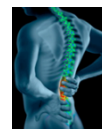
Programme de formation

Repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à la santé, d'entraîner des efforts excessifs

Identifier les déterminants des gestes et postures et les risques encourus

Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie

Participer à l'amélioration des situations de travail et à la mise en œuvre des principes de prévention



Validation

Certification d'acteur PRAP « Petite Enfance » validé par l'INRS pour une durée de 24 mois